

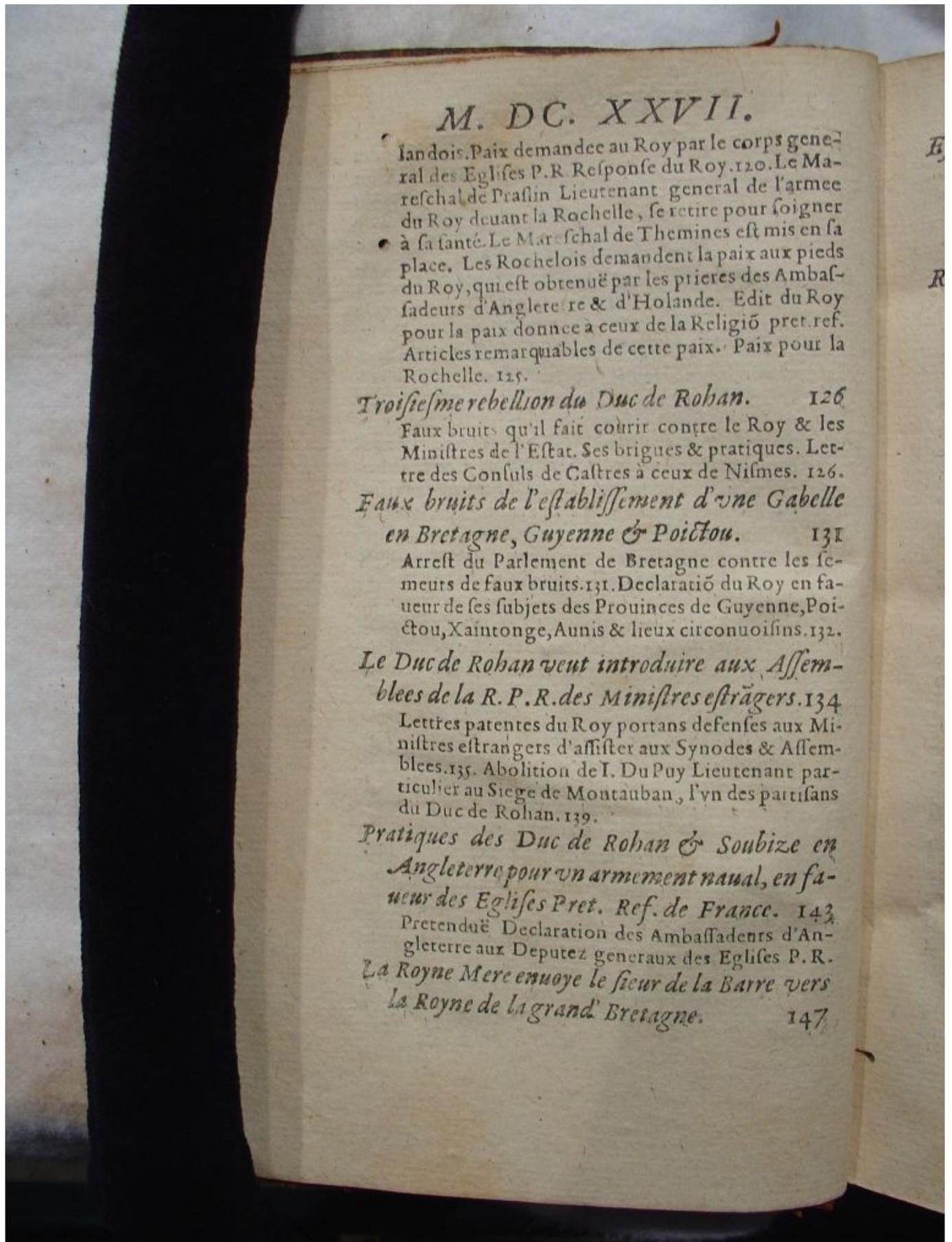
Table\_1627\_02.jpg

## T A B L E.

Deputez de la Religion P. R. n'assistoient iadis aux  
 Assemblees des Estats generaux. 100. Supplication  
 des Estats pour l'accōplissement des Mariages du  
 Roy & de sa Sœur. Reünion de la Principauté de  
 Bearn à la Couronne demandee par les Estats de  
 France. Marechal de Bouillon Cōducteur de l'ar-  
 mee des Princes. Arrest de Bearn sous le nom des  
 Estats, contre l'Arrest du Conseil du Roy. Villes de  
 Guyenne ne veulēt receuoir l'Assemblée des Estats  
 de Bearn. Assemblée des Bearnois à Orthez sans  
 permission du Roy & contre ses defenses. Insolences  
 des Escoliers & de la populace contre le sieur  
 Renard à Pau. 105. Procedure de l'Assemblée d'Or-  
 thez. Factiōs de l'Escun en l'Assemblée de Loudū.  
 Reglement fait par l'Assemblée de Loudun tou-  
 chant les Predicateurs Catholiques enuoyez par  
 les Euesques Diocesains. Est cassé par Arrest du  
 Parlement de Paris. Monsieur le Prince, & le Duc  
 de Luine, traitent avec le Duc de l'Esdiguieres &  
 le sieur de Chastillon des demādes de l'Assemblée  
 de Loudū. Artifice du sieur de la Force & des Bear-  
 nois, pour diuertir le voyage du Roy en Bearn.  
 109. Actions Royales faictes par le Roy en Bearn.  
 Assemblée generale à la Rochelle. Ses pretextes &  
 actes insolens. Resolutiō des Pretendus ref. de te-  
 nir Assemblees par abregé de celle de la Rochelle à  
 Montauban. Faction du Duc de Rohan dans Mōt-  
 pellier, y est arresté par le sieur de Valencé. 113.  
 Entreprises du sieur de Soubize sur Blauet. Vais-  
 seaux du Roy qu'il y prit. Sa Majesté pardonne sa  
 rebellion par vne Declaration. 115.

*Seconde rebellion du Duc de Rohan.* 117  
 Entree du sieur de Soubize en la riuere de Bor-  
 deaux. Cahiers presentez au Roy par les Deputez  
 generaux de la Religion pret.ref. Le Duc de Ro-  
 han ne se veut tenir aux respōses faites au Cahier  
 general des Eglises pret. ref. 119. Resolution du  
 Roy d'arrester les pirateries du sieur de Soubize.  
 Perfidie de Soubize enuers l'Admiral Hautin Hol-

Table\_1627\_03.jpg



M. DC. XXVII.

landois. Paix demandee au Roy par le corps general des Eglises P. R. Responce du Roy. 120. Le Marechal de Praslin Lieutenant general de l'armee du Roy deuant la Rochelle, se retire pour soigner à sa santé. Le Marechal de Themines est mis en sa place. Les Rochelois demandent la paix aux pieds du Roy, qui est obtenuë par les prieres des Ambassadeurs d'Angleterre & d'Holande. Edit du Roy pour la paix donnee à ceux de la Religio pret. ref. Articles remarquables de cette paix. Paix pour la Rochelle. 125.

*Troisiesme rebellion du Duc de Rohan.* 126

Faux bruits qu'il fait courir contre le Roy & les Ministres de l'Estat. Ses brigues & pratiques. Lettre des Consuls de Castres à ceux de Nismes. 126.

*Faux bruits de l'establissement d'une Gabelle en Bretagne, Guyenne & Poitou.* 131

Arrest du Parlement de Bretagne contre les semeurs de faux bruits. 131. Declaratiõ du Roy en faueur de ses sujets des Prouinces de Guyenne, Poitou, Xaintonge, Aunis & lieux circonuoisins. 132.

*Le Duc de Rohan veut introduire aux Assemblies de la R. P. R. des Ministres estrangers.* 134

Lettres patentes du Roy portans defenes aux Ministres estrangers d'assister aux Synodes & Assemblies. 135. Abolition de I. Du Puy Lieutenant particulier au Siege de Montauban, l'un des partisans du Duc de Rohan. 139.

*Pratiques des Duc de Rohan & Soubize en Angleterre pour vn armement naval, en faueur des Eglises Pret. Ref. de France.* 143

Pretenduë Declaration des Ambassadeurs d'Angleterre aux Deputez generaux des Eglises P. R.

*La Royne Mere enuoye le sieur de la Barre vers La Royne de la grand' Bretagne.* 147

## T A B L E.

*Escrit donné par le Marechal de Bassompierre  
aux Commissaires du Roy de la grand' Bre-  
tagne sur les articles dont il auroit à confe-  
rer avec eux.* 148

*Responce des Commissaires de sa Maiesté de la  
grand' Bretagne à la proposition presentee  
par le Marechal de Bassompierre Amba-  
sadeur extraordinaire de sa Maiesté Tres-  
Chrestienne, faicte au Conseil du Roy à  
Londres le 6. Novembre 1626.* 152

Que sous couleur de protection on a celebré la  
Messe en des assemblees illicites. Auoir fait de la  
Maison de la Royne vn refuge aux Catholiques.  
Descouvert ce qui se passoit de priué entre le Roy  
& la Royne. Formé vn discord entre leurs Maje-  
stez. 154. Imprimé en l'esprit de la Royne vn mes-  
pris de lanation Angloise, & reduite sa personne à  
vne obediencie monastique. De l'auoir fait aller en  
deuotio au lieu où lon execute les criminels. *Que*  
le Roy Tres-Chrestien n'ayant desiré que le Duc  
de Bukinghan passast en France pour l'informer  
desdites plaintes. Sa Majesté de la grand' Bretagne  
auoit enuoyé le sieur Clerh vers la Royne Mere.  
Le Baron de Carleton a esté enuoyé en France  
pour informer sa Majesté, pourquoy le Roy de la  
grand' Bretagne auoit renuoyé les domestiques  
François de la Royne sa femme. Des paroles de  
l'uesque de Mande. *Que* la proposition faite par  
l'Angleterre d'vne ligue offensive & defensue  
avec la Frâce conioinctement avec le Mariage, est  
la premiere. 159. Del'inexecution des promesses,  
sur la promesse d vn passage pour vn Camp d'In-  
fanterie Angloise pour le recourement du Pala-  
tinat du Rhin. Des lettres de represailles octroyees  
par sa Majesté Tres-Chrestienne à ses subjets  
François contre les Marchands Anglois. *Que* sa

Table\_1627\_05.jpg

M. DC. XXVII.

Majesté Tres-Chrestienne n'auoit pas accompli les Articles de la paix accordee à ceux de la Religion pret. ref. en France en Feurier 1626. à la mediation du Roy de la grand' Bretagne, & de l'execution des promesses faictes au Roy de Danemarck & au Comte de Mansfeld. 162.

*Replique du Marschal de Bassompierre sur les responses que les Commissaires de sa Majesté de la grand' Bretagne ont donné par escrit. 164*

Aux calomnies inuentees par les Anglois contre les Officiers François de la Royne de la grand' Bretagne. 167. Sur ce qu'on les accuse d'auoir troublé le gouuernemēt domestique de la Maison de leurs Majestez de la grand' Bretagne. Modestie & comportements des Ecclesiastiques François de la suite de la Royne estans en Angleterre. A l'accusation que lesdits domestiques auoient fait chanter Messe en des assemblees illicites. A la calomnie par les Anglois, que la Royne de la grand' Bretagne par l'aduis de ses domestiques François, est allé faire ses deuotiōs du Iubilé à vn Gibet. 170. Aux accusatiōs faites contre l'Euesque de Mande. 172. Contre le sieur de Blainuille Ambassadeur extraordinaire, & contre le Côte de Tilliers. Que les Anglois au renuoy des domestiques François, ont commencé par l'execution & finy par l'information. A ce que les Anglois obiectent que sa Majesté Tres-Chrestienne n'auoit pas desiré que le Duc de Buxinghā passast en France. Le sieur Clerh enuoyé par la Royne de la grand' Bretagne vers la Royne Mere, & ce qu'il luy dit desdits domestiques. Le sieur de Montagu enuoyé à Nantes vers leurs Majestez Tres-Chrestiennes par le Roy de la grand' Bretagne, pour se resiouir avec elles des comportements de la Royne sa femme. 176. Que les Anglois ne peuent pas estre quittes de leurs promesses pour auoir chassé les domestiques François, & qu'il est du deuoir de sa Majesté Tres-Chrestienne d'en restablir d'autres en leur place, & de faire obseruer ce que

Table\_1627\_06.jpg

## TABLE.

les Anglois luy ont promis. Que les Roys ne regnēt  
que par la confirmation de leur parole & de leur  
foy. A ce que les Anglois ont respondu touchant  
les immunitēz par eux promises aux Catholiques  
Anglois, en faueur de l'Alliance par Mariage. 179.  
Qu'on a fait publier vne Declaration contre les  
Catholiques Anglois, au mespris desdites promes-  
ses. Actes autentiques signez par le feu Roy de la  
Grand' Bretagne, & par son fils le Roy regnant,  
pour les immunitēz des Catholiques en faueur du  
Mariage, avec la Sœur de sa Majesté tres-Chre-  
stienne. Impostures inuentees par les Anglois,  
pour contreenir à l'observation de leursdits Ar-  
ticles & promesses. L'estat miserable des Catholi-  
ques en Angleterre. 182. Plaintes que l'Euesque de  
Mande a faites avec raison, des contrauentions des  
Anglois ausdites promesses, & aux actes signez par  
les Roys de la Grand' Bretagne. Que les Anglois  
ont manqué à tout ce qu'ils auoient promis aux  
François. Replique sur la premiere plainte des An-  
glois, touchant la Ligue offensive & defensue,  
qu'ils auoient demandee conioinctement avec le  
Mariage. 184. La Frâce n'a voulu acheter vne al-  
liāce au prix d'vne guerre avec l'Espagne. Replique  
touchant le gros de l'Infanterie, que lon vouloit  
faire passer d'Angleterre en France, pour aller au  
Palatinat. Touchant les Represailles. Le Roy de la  
Grand' Bretagne a reçeu en Angleterre le sieur de  
Soubise, declaré Rebelle de France. Mauuais trai-  
tement fait à Monsieur de Blainuille, Ambassa-  
deur extraordinaire de France en Angleterre. 188.  
Replique à la plainte que le Roy tres-Chrestie n'a  
accomply les Articles de la derniere paix qu'il a  
donnee à ses subiects de la Religion Pret. Ref. sur  
l'inexecution des promesses faites au Roy de Dan-  
nemarch, & au Comte de Mansfeld. 190.

*Acte du Roy Jacques, pour l'immunitē des Ca-  
tholiques Anglois.*

193

Table\_1627\_07.jpg

M. DC. XXVII.

*Ratifié par son fils, lors Prince de Gales.*

194

*Acte du feu Roy Jacques, promettant ne cōtraindre Madame Henriette Marie, à renoncer à la Religion Catholique, Apost. & Rom.* 195

Ratification du mesme par le Prince de Gales. *ibid.*

*Acte du feu Roy Jacques, pour l'eslargissement des Catholiques Anglois prisonniers: Ratifié par le Roy Charles de la Grand' Bretagne son fils.* 196

*Articles accordez par le Roy Charles, en faueur desdits Catholiques Anglois.* 197

*Contrauentions des Anglois aux articles du contract de Mariage passé avec la France.*

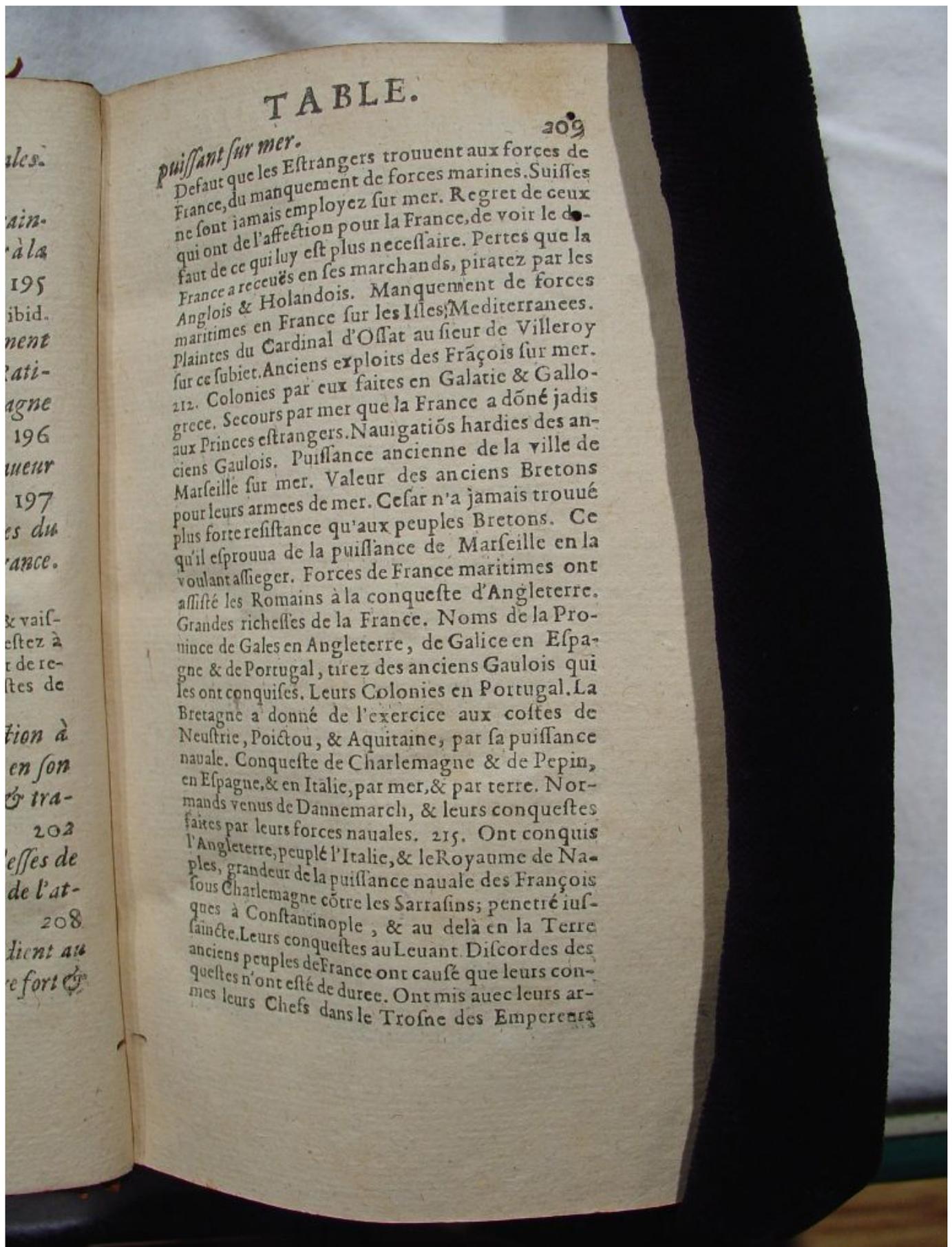
199

*Piraterie des Anglois, sur les marchands & vaisseaux François. Vaisseaux Anglois sont arrestez à Blaye par le Duc de Luxembourg, par droit de représsaille. Pirateries Angloises sur les costes de France, aduouïee du Roy d'Angleterre.*

*Declaration du Roy, portant interdiction à tous ses sujets, & autres residens en son Royaume, de faire aucun commerce & trafic en Angleterre.* 202

*Anglois se frans vainement sur les foibleses de la France sur mer, prennent dessein de l'attaquer.* 208

*Discours pour monstrer qu'il est expedient au Roy pour le bien de son Estat, d'estre fort &*



Table\_1627\_09.jpg

M. DC. XXVII.

d'Oriēt. Leurs exploits sous Guy de Lusignā, Prince François. Ont estably l'Ordre des Templiers, & de sainct Iean de Hierusalem. Nations Occidentales doiuent toutes leurs conquestes à la puissance nauale des François. Anciennes prises des François avec les Anglois. 220. Exploits des François sur l'Angleterre par Iean de Viennē, sous Charles VI. Armee nauale Françoisē de douze cens vaisseaux contre l'Angleterre. Ont reformé les Anglois en leur Isle. Leurs exploits en la mer Mediterranee. Armee nauale du Duc de Boutbon, en faueur des Geneuois. François sous Charles VIII. nettoyerēt l'Ocean d'ennemis. Flotte notable de France, conduite aux costes d'Angleterre par l'Admiral d'Annebault. Armees nauales de France ayans quitté l'Ocean, se tournerent du costé du Leuant, sous Charles VIII. Grand ascendant de la Prouence sur les costes voisines. Le Roy François I. entretenoit iusques à cinquante cinq Galeres sur la mer Mediterranee. Plant de l'Isle de Corse long-temps occupee par les François. Depuis quel temps les mers Oceane & Mediterranee sont vuides d'armees nauales de France. Equipage de mer negligé en France au calme de la paix. Marseille reduite à trois Galeres, sur les dernieres annees du Roy Henry III. Chasteau d'If rendu au feu Roy, par la negotiation du Cardinal d'Ossat. Dessenin du feu Roy Henry le Grand, d'augmenter le nombre de ses vaisseaux. 225. Maxime de Cosme de Medicis. Que celuy qui est maistre de la mer, l'est aussi de la terre. Royaume & Estats qui ne se conseruent que par les forces de mer. Venise jalouse de la mer Hadriatique, fait qu'elle l'espouse tous les ans; & ne veut souffrir aucun vaisseau estrangier en son Golphe. Gennes ne s'est veuë affermie que par les defauts des forces de mer, Cause de la perte de Pise. Le Roy de Suede par ses forces nauales a presques gagné toute la Liuonie. 229. Estats insulaires ne se conseruent que par les forces de mer. Puissance du Tur accruē par ses forces nauales. Vutilité du

Table\_1627\_10.jpg

## TABLE.

Commerce de mer, & le profit que le Prince en  
 retire sans main mettre. Forces de mer nécessaires  
 pour la tenir nette de Corsaires. Affaires du com-  
 merce touchant les interets du Roy & des parti-  
 culiers. Les Anglois depuis 60. ans sont accrus  
 en forces marines. 233. Comme aussi les Holan-  
 dois, Portugais & Venitiens. Princes & Republi-  
 ques se seruent des vaisseaux marchands pour la  
 guerre. Qu'il est honorable que la puissance terre-  
 stre du Roy de France, soit accôpagnée de celle de  
 mer. 237. Il y a plus de ports de mer depuis Calais  
 iusques à saint Iean de Luz, qu'il n'y en a en toute  
 l'Espagne. Auantage que la nature a donné à la  
 France contre ses ennemis, par la commodité de  
 ses Ports & costes. Commoditez des Ports de Fran-  
 ce sur la mer Mediterranee. La France tiét le meil-  
 leur endroit de l'Europe, tant pour l'offensue,  
 que pour la defensue. Abondance de biens en  
 France pour la fertilité & commodité des grandes  
 riuieres. Incommoditez d'Espagne: à cause de sa  
 grande sterilité. Cōment le Prince peut assaillir de  
 pres tous ses voisins, avec commodité. 240. Projets  
 des forces nauales du Marquis de Spinola en Flan-  
 dres. Prouoyance nécessaire à la France pour se  
 conseruer contre les forces de mer de ses enne-  
 mis. Naturel des François pleins de fougues & de  
 promptitude, n'est propre aux guerres de mer. Ma-  
 telors & Mariniers en France fort experts. 243.  
 Prudēce des grands Ducs de Toscane, qui jettēt la  
 racaille de leur estat sur mer. Voyages de mer uti-  
 les pour employer les hommes inutiles, voire la  
 Noblesse. Voyage de mer des plus grands Capi-  
 taines. Valeur des François contre les Corsaires.  
 Le Cheualier de Beauregard, General des Galeres  
 du grand Duc de Toscane; ses exploits contre les  
 Turcs. Auantages que la France a sur la mer Me-  
 diterranec. 248. La France peut troubler la cōmu-  
 nication par mer de l'Espagnol, avec l'Italie. Ex-  
 ploits des Rois de France sur la mer Mediterran-  
 e. Galeres de Prouence peuuent donner l'espou-

Table\_1627\_11.jpg

## TABLE.

commerce de mer, & le profit que le Prince en retire sans main mettre. Forces de mer nécessaires pour la tenir nette de Corsaires. Affaires du commerce touchant les interets du Roy & des particuliers. Les Anglois depuis 60. ans sont accrus en forces marines. 233. Comme aussi les Hollandois, Portugais & Venitiens. Princes & Republiques se seruent des vaisseaux marchands pour la guerre. Qu'il est honorable que la puissance terrestre du Roy de France, soit accôpagnée de celle de mer. 237. Il y a plus de ports de mer depuis Calais jusques à saint Jean de Luz, qu'il n'y en a en toute l'Espagne. Auantage que la nature a donné à la France contre ses ennemis, par la commodité de ses Ports & costes. Commoditez des Ports de France sur la mer Mediterranee. La France tiét le meilleur endroit de l'Europe, tant pour l'offensive, que pour la defensiva. Abondance de biens en France pour la fertilité & commodité des grandes rivieres. Incommoditez d'Espagne: à cause de sa grande sterilité. Cōment le Prince peut assaillir de pres tous ses voisins, avec commodité. 240. Projets des forces nauales du Marquis de Spinola en Flandres. Preuoyance necessaire à la France pour se conseruer contre les forces de mer de ses ennemis. Naturel des François pleins de fougues & de promptitude, n'est propre aux guerres de mer. Matelots & Mariniers en France fort experts. 243. Prudence des grands Ducs de Toscane, qui jettét la racaille de leur estat sur mer. Voyages de mer utiles pour employer les hommes inutiles, voire la Noblesse. Voyage de mer des plus grands Capitaines. Valeur des François contre les Corsaires. Le Cheuahier de Beauregard, General des Galeres du grand Duc de Toscane; ses exploits contre les Turcs. Auantages que la France a sur la mer Mediterranee. 248. La France peut troubler la cōmunication par mer de l'Espagnol, avec l'Italie. Exploits des Rois de France sur la mer Mediterranee. Galeres de Prouence peuuent donner l'espoir

**Image issue du site [mercurefrancois.ehess.fr](http://mercurefrancois.ehess.fr) - Cliché (c) Cécile Soudan**